

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 67/61/SPCG portant nomination, à titre intérimaire, d'un Chef du Service territorial du Personnel

n° 67/61/SPCG

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
17 mai 1967

Numéro JO
n° 6 du 01/06/1967

Date du numéro
1 juin 1967

VISAS

Vu le décret n° 657-813 du 22 juillet 1957 portant institution d'un Conseil de Gouvernement et extension des attributions de l'Assemblée Territoriale en Côte Française des Somalis : Vu la décision n° 041/SPCG du 29 mars 1958 portant nomination de M. Balakichenarety en qualité de Chef du Service du Personnel au Ministère de la Fonction publique, ensemble les arrêtés n° 105/SPCG du 31 décembre 1958 et n° 60/42/SPCG du 23 juin ,1960 : Vu la décision n°. 776 du 10 mai 1967 accordant un congé administratif à M. Balakichenarety : 'Sur proposition du Ministre de la Fonction publique : Le Conseil de Gouvernement entendu dans sa séance du '17 mai 1967,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er, — M. Cornet Paul, administrateur 'en chef de classe exceptionnelles des Affaires d'outre-mer, chef du Service du Personnel d'Etat, conseiller technique du Ministre de la Fonction publique, est cumulativement avec ses fonctions, chargé à titre intérimaire des fonctions de Chef du Service territorial du Personnel pendant l'absence de M. Balakichenarety, titulaire d'un congé administratif. Art. 2 — Le présent arrêté scera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Par le Chef du Territoire.Président du Conseil de Gouvernement :Le Vice-Présidentdu Conseil de Gouvernement,ALi AREF BOURHAN.